



FORMULAIRE de RESERVATION de LOCAUX COMMUNAUX Pour les « Associations »

Salles du bâtiment « LE MOULIN »

à retourner au secrétariat de Mairie

38220 Notre Dame de Mésage

Tél. : 04 76 68 07 33 / Fax : 04 76 78 32 18 / Mail : mairie.ndmesage@wanadoo.fr

Formulaire à déposer au plus tôt 6 mois avant la date prévisionnelle de réservation.

Ce document n'est pas une réponse à votre demande. Un courrier réponse de la Mairie vous parviendra après décision de la commission d'attribution des salles communales.

DEMANDEUR :

NOM : _____ PRENOM : _____

REPRESENTANT : _____

ADRESSE : _____

TEL : _____ MAIL : _____

OBJET DE LA DEMANDE : (réunion, AG, lotto, inscriptions, etc.) : _____

En date du (jour de la demande) _____ le demandeur ci-dessus sollicite Monsieur le Maire de la Commune de Notre Dame de Mésage sur la possibilité de mettre à sa disposition les locaux et matériels ci-dessous :

- Salle du Connex* capacité d'accueil 100 personnes
- Salle du Grand Serre capacité d'accueil 15 personnes
- Salle de l'Oeilly capacité d'accueil 50 personnes

* Cuisine, salle de rangement, sanitaires, 20 tables et 100 chaises.

Date(s) souhaitée(s) de la réservation des locaux : _____

Demande d'autorisation de débit de boissons temporaire : OUI NON

A réception du formulaire, votre demande sera étudiée par la commission d'attribution des salles communales. Si la date demandée est indisponible, le secrétariat de mairie prendra contact avec vous afin de vous proposer d'autres dates. Un courrier de confirmation accompagné d'une convention à retourner signée, vous sera adressé.

A tout moment, la commune reste **PRIORITAIRE** de l'utilisation des locaux communaux, au titre de l'intérêt général, même si ceux-ci ont été préalablement réservés.

Je soussigné(e), auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements fournis.

Nom, Prénom : _____

A Notre Dame de Mésage, le : _____ Signature :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)